



**Guide des bonnes pratiques
des entreprises de l'économie sociale et solidaire
Événement régional de capitalisation**

Dossier de presse

Le guide des bonnes pratiques de l'économie sociale et solidaire Une démarche collective pour le faire connaître	page 2
Le guide des bonnes pratiques de l'économie sociale et solidaire	page 3
Les enjeux du guide des bonnes pratiques vus par les entreprises de l'ESS de Provence-Alpes-Côte d'Azur	page 4
Faire valoir une reconnaissance de l'ESS	page 6
En chiffres, l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur	page 7

Cress Paca – 2 place Félix Baret – 13006 Marseille

04 91 54 96 75 – administration@cresspaca.org - www.cresspaca.org

Le guide des bonnes pratiques de l'économie sociale et solidaire Une démarche collective pour le faire connaître

Retour sur le terrain et au plus près des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour Denis Philippe, le président de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS (Cress Paca). En effet, il a souhaité engager une concertation collective sur les territoires afin de les informer et sensibiliser sur ce nouveau cadre réglementaire et en faciliter sa mise en œuvre.

Lors de trois dates en région (Marseille -13, Nice -06 et Carpentras -84), il a présenté aux entreprises et partenaires le guide des bonnes pratiques de l'ESS, instauré par l'article 3 de la loi du 31 juillet 2014. Ce dernier entre en application dès 2018 pour l'ensemble des entreprises du secteur.

Plus de 100 participant.e.s, issu.e.s des mondes associatif, mutualiste, coopératif, mais aussi des fondations, des sociétés commerciales de l'ESS, des entrepreneurs sociaux, des partenaires publics, des OPCA, des chercheurs, des élus locaux, ont participé à ce Tour Paca du guide des bonnes pratiques de l'ESS.

Durant une matinée, ils.elles se sont penché.e.s sur les huit thèmes proposés par le guide et ont échangé collectivement sur les principaux enjeux, les indicateurs de réalisations et les exemples à mettre en œuvre au sein de leur organisation lors de l'un des 21 ateliers organisés en mode participatif.

« C'est un guide « de convictions », qui permet de répondre à la volonté des acteurs de progresser dans leurs pratiques et de valoriser leurs fonctionnements. Nos entreprises disposent d'un outil de reconnaissance, de valorisation, d'amélioration de nos pratiques. Et c'est bien le rôle de la Chambre régionale d'accompagner les entreprises d'ESS dans la mise en relief de leurs spécificités entrepreneuriales », souligne Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

Ce Tour Paca du guide des bonnes pratiques de l'ESS a pour partenaires : le CNCress, la MGEN, Uniformation et l'Udes.

L'évènement de capitalisation se tient à Marseille, le jeudi 29 mars 2018, de 9 heures à 13 heures, à la Banque Populaire Méditerranée, 247, avenue du Prado à Marseille 8^e, avec comme grand témoin Gérard Leseul, Président de la commission « Guide des bonnes pratiques et gouvernance des entreprises de l'ESS » du Conseil supérieur de l'ESS. Quelque 80 participant.e.s y participent.

Cet évènement va permettre de :

- Présenter des contributions des entreprises de l'ESS de la région Paca,
- Inviter à un débat collectif sur la mise en œuvre du guide des bonnes pratiques
- Enrichir les échanges grâce aux témoignages d'acteurs « pionniers »

Le guide des bonnes pratiques de l'économie sociale et solidaire

Ce guide de convictions est composé de deux livrets. Le premier reprend les thèmes, domaines d'actions, questions importantes et indicateurs potentiels sous forme de tableaux synthétiques. Le second est une notice explicative du guide, avec des fiches détaillées et met en exergue des ressources de type bibliographique et juridique.

Le guide des bonnes pratiques de l'économie sociale et solidaire est composé de huit thèmes et s'appuie sur une démarche transversale. Les structures de l'ESS peuvent traiter tout ou partie de ces thèmes :

- Les modalités effectives de gouvernance démocratique
- La concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise
- La territorialisation de l'activité économique et des emplois
- La politique salariale et l'exemplarité sociale, la formation professionnelle, les négociations annuelles obligatoires, la santé et la sécurité au travail et la qualité des emplois
- Le lien avec les usagers et la réponse aux besoins non couverts des populations
- La situation de l'entreprise en matière de diversité, de lutte contre les discriminations et d'égalité réelle entre les femmes et les hommes en matière d'égalité professionnelle et de présence dans les instances dirigeantes élues
- La dimension environnementale du développement durable
- L'éthique et la déontologie

L'objet de ce guide est d'engager l'ensemble des acteurs de l'ESS dans une dynamique d'amélioration individuelle et de convergence collective sur des principes au cœur de l'identité de l'ESS. Il s'appuie sur leur volonté de progresser dans leurs pratiques et de valoriser leurs fonctionnements. Outil de pilotage, de réflexion stratégique et de prospective, il leur permet d'affirmer leur identité en fonction de leurs priorités.

Sa grande liberté de mise en œuvre incite à mobiliser différentes expertises dans l'entreprise d'ESS. Celle-ci peut se faire accompagner par la Cress Paca.

« Après un état des lieux par une approche multidimensionnelle, une ou plusieurs thématiques du guide vont émerger pour définir le plan d'actions. Les enjeux et objectifs pour chaque thème vont mettre en exergue les bonnes pratiques et les axes d'amélioration. Les objectifs fixés, ils seront planifiés et inscrits dans la durée pour une amélioration continue de l'entreprise d'ESS », explique Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

Le guide doit obligatoirement être présenté une fois par an en assemblée générale, avec un débat sur les réalisations et les objectifs de progrès.

Les enjeux du guide des bonnes pratiques vus par les entreprises de l'ESS de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lors du Tour Paca du guide des bonnes pratiques, les participant.e.s ont travaillé en ateliers collectifs sur les huit thèmes du guide. Après avoir défini les enjeux pour chaque thème, ils.elles ont fait des propositions d'indicateurs et lister des illustrations de bonnes pratiques.

Un enjeu, une proposition, une illustration : retour sur les travaux qu'ils.elles ont réalisé durant le premier trimestre de l'année 2018.

Les modalités effectives de gouvernance démocratique

Un enjeu : être plus en phase avec la société actuelle (diversité, parité, conciliation des temps de vie, numérisation et digitalisation, évolution du militantisme...).

Une proposition d'indicateur : l'existence d'outils de partages des informations, les Wiki (un wiki est un espace commun d'informations et d'échanges).

Une illustration de bonne pratique : des séminaires d'intelligence collective.

La concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise

Un enjeu : donner du sens au projet de l'entreprise par la participation et la compréhension de tous.

Une proposition d'indicateur : un nombre de réunions consacrées au plan d'actions et à la stratégie de l'entreprise.

Une illustration de bonne pratique : l'organisation de « Journées portes-ouvertes ».

La territorialisation de l'activité économique et des emplois

Un enjeu : Une entreprise de l'ESS a une identité territoriale et assume sa responsabilité quant à ses impacts locaux, avec la création d'emplois et de richesses, elle est actrice de l'aménagement du territoire par ses services et ses produits.

Une proposition d'indicateur : la participation des entreprises de l'ESS à la construction des politiques publiques locales.

Une illustration de bonne pratique : le recours aux circuits courts.

La politique salariale et l'exemplarité sociale, la formation professionnelle, les négociations annuelles obligatoires, la santé et la sécurité au travail et la qualité des emplois

Un enjeu : les ressources humaines sont un levier de la performance et la compétitivité de l'entreprise par le bien-être au travail, la réduction des risques psycho-sociaux, la fidélisation, l'image de marque.

Une proposition d'indicateur : l'écart des rémunérations.

Une illustration de bonne pratique : le droit à la déconnexion.

Le lien avec les usagers et la réponse aux besoins non couverts des populations

Un enjeu : répondre à des besoins concrets, des attentes exprimées, permet de légitimer son action, sa présence, son utilité.

Une proposition d'indicateur : le recensement des outils d'aide à l'expression des utilisateurs.

Une illustration de bonnes pratiques : le maintien des services de proximité.

La situation de l'entreprise en matière de diversité, de lutte contre les discriminations et d'égalité réelle entre les femmes et les hommes en matière d'égalité professionnelle et de présence dans les instances dirigeantes élues

Un enjeu : être le miroir de son environnement.

Une proposition d'indicateur : le taux et les places respectives des femmes et des hommes dans les différentes instances.

Une illustration de bonne pratique : création d'événements dédiés à la jeunesse, à la mixité.

La dimension environnementale du développement durable

Un enjeu : l'entreprise de l'ESS est souvent précurseur en matière de développement durable.

Une proposition d'indicateur : le nombre de personnes formées aux enjeux du développement durable.

Une illustration de bonne pratique : la promotion de l'autopartage, du co-voiturage, du transport en commun.

L'éthique et la déontologie

Un enjeu : les statuts ne font pas la vertu et les entreprises de l'ESS doivent faire la démonstration constante de leurs différences.

Une proposition d'indicateur : les délais de paiement.

Une illustration de bonne pratique : des relations entretenues avec les fournisseurs.

Faire valoir une reconnaissance de l'ESS

La Cress Paca, œuvre dans une véritable logique consulaire. Elle accompagne le développement économique des entreprises de l'économie sociale et solidaire et met en place différents outils pour une information rigoureuse, comparative et anticipative. La Chambre est attentive aux orientations en matière de développement économique de la région afin de veiller à l'intégration de l'ESS dans celles-ci.

« Les acteurs de l'ESS se mobilisent et se fédèrent dans les territoires. L'économie sociale et solidaire doit être prise en compte systématiquement dans les politiques publiques via notamment la co-construction. Chaque jour, nous tissons des liens durables et de confiance afin d'instaurer un dialogue permanent entre acteurs engagés et pouvoirs publics », précise Denis Philippe le président de la Cress Paca.

Avec 10 % de l'emploi régional, privé et public, les employeurs de l'économie sociale et solidaire participent significativement à la vitalité de l'économie et à la cohésion sociale dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont porteurs d'une autre forme de créer de la valeur économique. Dans certains domaines, ils sont des précurseurs en matière d'économie collaborative socialement responsable.

De plus, les entrepreneurs ESS participent à la montée en gamme d'une économie de la qualité, qui contribue à la prospérité de tous. Ils sont au cœur des transformations en cours, favorisant des partenariats publics-privés, générant des solutions novatrices. Et sont moteurs dans les nouvelles attentes des Français, en améliorant les services du quotidien et en développant l'emploi de proximité.

La Chambre régionale, au service de ses entreprises, est en lien avec les politiques publiques afin de défendre leurs intérêts. L'ESS est un acteur dynamique du développement économique de proximité, avec des résultats durables, dans des domaines d'avenir comme la transition écologique et énergétique, l'innovation technologique, sociale, organisationnelle et démocratique, la révolution numérique, l'économie circulaire...

La loi du 31 juillet 2014 a profondément modifié le regard porté sur l'ESS et permis de formaliser des outils à son service. Afin de répondre aux besoins des acteurs, ces avancées doivent se poursuivre et se renforcer en pensant la politique de demain.

Les principes fondamentaux de l'ESS

Un modèle économique spécifique

Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité, n'ayant pas d'actionnaires.

La liberté d'adhésion

Toute personne qui le souhaite peut participer.

Le fonctionnement démocratique

Les dirigeants sont élus et les décisions sont prises collégalement.

La personne au cœur de l'économie

Le projet est au service d'un collectif, avec une utilité collective et sociale

En chiffres, l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 2 Français sur 3 bénéficient d'une mutuelle
- 1 Français sur 3 est sociétaire d'une banque coopérative
- 1 Français sur 3 est sociétaire d'une mutuelle d'assurance
- 1 Français sur 2 adhère au moins à une association

Une économie qui redistribue

4,3 milliards € de salaires bruts distribués en Paca

Rémunérations ESS supérieures à celles de l'économie privée dans les secteurs du commerce, de la santé, de l'éducation, de l'hébergement et de la restauration

Une économie qui emploie

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 7^e région de France en volume d'emplois avec 163 000 salariés, soit 1 emploi sur 10 et 13,5 % des emplois privés. Les $\frac{3}{4}$ sont en CDI

- 65 000 emplois dans l'action sociale
- 22 000 emplois dans l'enseignement
- 17 000 emplois dans les activités financières et d'assurances

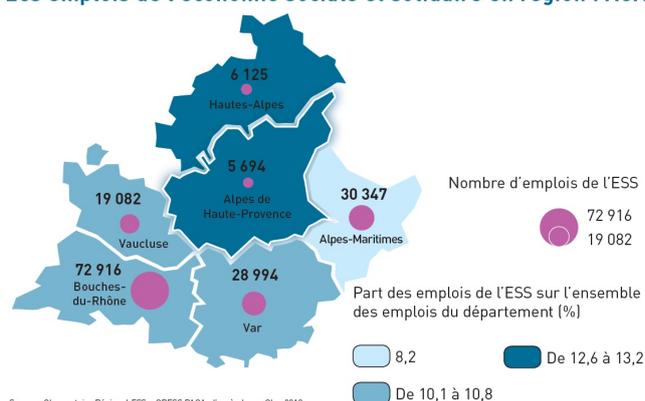
16 800 employeurs :

- 14 300 associations
- 1 700 coopératives
- 700 mutuelles
- 60 fondations

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 5^e région de France en volume d'établissements employeurs

L'ESS est un employeur de taille, les moyennes et grandes entreprises sont très implantées, elles emploient la moitié des salariés de l'ESS

Les emplois de l'économie sociale et solidaire en région PACA



94 % des métiers existent dans l'ESS.

Les plus forts taux d'emplois

- Sport et loisirs : 60,4 %
- Action sociale : 58,4 %
- Activités financières et d'assurances : 34,4 %

Une économie qui recrute

49 000 départs à la retraite d'ici 2027 dont 10 000 cadres

Une économie qui a de l'avenir

80 % des Français attendent des entreprises qu'elles aient aussi une mission sociale

94,4 % des entreprises de l'ESS en région ont leur siège social implanté sur le territoire régional

Une économie qui se professionnalise

71 % du budget des entreprises de l'ESS provient de la vente de produits et services en 2014